

Le projet de registre des passagers aériens suscite de sérieuses critiques

- 02.08.2022
- rts.ch / RTS Radio Télévision Suisse

Depuis les attentats du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis, Washington exige d'accéder aux données des passagers de tous les vols sur son territoire. La destination, le nom, le numéro de passeport, la date de naissance ou encore le moyen de paiement sont analysés pour identifier les voyageurs suspects. Et de plus en plus de pays veulent faire de même, y compris la Suisse. Le Conseil fédéral veut ainsi créer un registre national, avec un bureau spécial chargé d'éplucher les dossiers. "Peut-être que ça peut éviter un cas très dur" Le conseiller national UDC schaffhousois Thomas Hurter, par ailleurs pilote de ligne, estime que c'est une bonne idée.

"C'est une loi qui nous aide contre les actions de terrorisme ou de criminalité", a-t-il expliqué mardi dans La Matinale de la RTS. "Cela aide peut-être à remplir une image totale d'une personne suspecte, peut-être que ça peut éviter un cas très dur, on ne sait jamais". Le président de la faïtière Aerosuisse, par contre, voit d'un mauvais oeil les amendes prévues pour les compagnies aériennes qui laisseraient passer de fausses informations. Des projets "plus raisonnables" ailleurs Et d'autres voix sont encore bien plus critiques. Le président du Parti pirate dénonce ainsi une atteinte à la vie privée.

"Nous sommes totalement opposés à cette loi", lance Jorgo Ananiadis. "C'est à nouveau un renforcement de la surveillance en Suisse, qui se fait au détriment des droits fondamentaux". "D'autres pays ont des projets similaires mais plus raisonnables", fait-il également remarquer. "Si les autorités veulent vraiment aller de l'avant avec ce projet, il faut au minimum réduire fortement l'étendue de la loi pour qu'on ne récolte que les données les plus importantes sur une courte durée". >> L'interview de Jorgo Ananiadis dans La Matinale: Sous l'oeil attentif de l'ONU et de l'UE Le Conseil fédéral va maintenant analyser ces critiques et peut-être modifier son texte avant de le transmettre au Parlement.

Le projet, en tout cas, avance sous le regard attentif du Conseil de sécurité de l'ONU, qui exige des mesures, et de l'Union européenne, qui a déjà légiféré dans le même sens. Etienne Kocher/oangLa Confédération veut créer un registre des données personnelles concernant les passagers aériens afin de lutter contre le terrorisme et la grande criminalité. La consultation s'est terminée samedi, mais ce projet de loi soulève de nombreuses critiques. "Peut-être que ça peut éviter un cas très dur" Des projets "plus raisonnables" ailleurs Sous l'oeil attentif de l'ONU et de l'UE Berne veut construire un registre des dossiers passagers, une décision qui fait déjà polémique / La Matinale / 1 min. / aujourd'hui à 06:29 Registre des passagers aériens: interview de Jorgo Ananiadis, président du Parti pirate suisse / La Matinale / 55 sec.